Image not found or type unknown

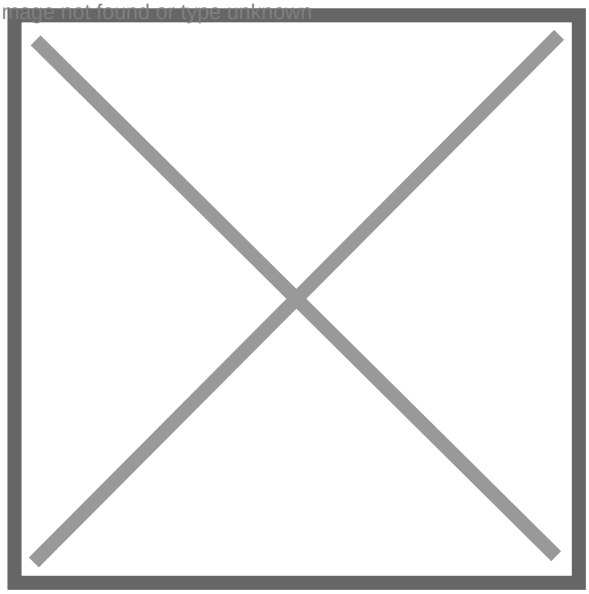

# Besoins de vos lumières ... surtout les juristes.

Par **Etranger_old**, le **08/10/2007** à **10:46**

Bonjour,

Je voudrais contester le fait que l'ambassade de l'Angleterre (pour me délivrer un visa) a gardé mon passeport, mon titre de séjour, mes fiches de paies, contre un récipicé, pendant une période non déterminée. On m'a dit que ça peut être 3 jours ou une semaine, voir plus.

Comment faire si je me fait arrêté par les flics! Ou si dois me rendre en urgence au pays?

Est-ce qu’ils ont le droit de garder ma pièce d’identité ?

Y-t-il une loi qui défont les étrangers en France contre ce genre de d’abus de pouvoir ?

Je vous remercie d’avance.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés